



Réunion du Conseil de Secteur Politique Recherche des 10-11 janvier 2008

Le CNRS dans la tourmente ?

Par simple lettre adressée au directeur général du CNRS, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en la personne du directeur général de la recherche et de l'innovation (DGRI), Gilles BLOCH, vient de récuser brutalement le projet de schéma stratégique en préparation depuis plusieurs mois dans l'établissement. Le DGRI a fait retirer de l'ordre du jour du conseil d'administration (CA) et du conseil scientifique l'examen de ce projet. Le Sgen-CFDT s'étonne de la méthode choisie par le ministère pour signifier son désaccord alors même que le représentant de ce ministère au CA du CNRS a été associé à toutes les étapes de l'élaboration du document.

Le contenu de la lettre lui-même n'a pas été rendu public. Seuls quelques extraits en ont été lus par le directeur général le 9 octobre devant le conseil scientifique (CS) qui avait à examiner le projet de schéma stratégique. Les points litigieux pour le ministère concerneraient l'organisation du partenariat avec les universités, le recrutement et la gestion des personnels en lien avec les universités, la notion de réseau et les liens entre recherche, entreprise et valorisation. Le Sgen-CFDT demande que le ministère fasse connaître au plus vite publiquement et clairement ses intentions.

Concernant le schéma stratégique lui-même, le Sgen-CFDT rappelle que son élaboration a fait l'objet, en particulier pour la partie purement scientifique du document, d'un remarquable travail de concertation impliquant toutes les instances scientifiques de l'établissement. Certains aspects du projet, plus contestables, concernant l'organisation du CNRS, auraient pu être améliorés par les discussions qui auraient dû avoir lieu au CS et au CA.

Le Sgen-CFDT estime indispensable que l'organisme dispose d'un plan stratégique. Le projet actuel a été élaboré dans une large concertation par tous les acteurs du CNRS : direction et départements scientifiques, sections et conseils scientifiques de département du Comité national, conseil scientifique.

Comme le souligne ce plan, dans le contexte actuel de réforme de l'organisation de la recherche française, l'existence d'un organisme qui a une vision nationale et interdisciplinaire de la recherche internationale et qui est une force reconnue de proposition et de prospective de recherche est absolument indispensable pour réussir la mise en place de ces nouvelles structurations.

Le Sgen-CFDT demande au gouvernement d'éviter toute décision hâtive aux conséquences graves : la recherche française a besoin d'une synergie entre des universités fortes et des organismes indépendants, une modification des missions et des statuts du CNRS au service d'une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessite une mise en œuvre par étapes sur une longue durée.